

*Bureau du Coordonnateur Résident
des activités opérationnelles du
Système des Nations Unies*



Rapport annuel

2011

République du Togo

ACRONYMES

BAD :	Banque Africaine pour le Développement
BIT :	Bureau International du Travail
CERD :	Convention pour l'Élimination de la Discrimination Raciale
CERF :	Fonds Central pour la Réponse aux Urgences
CHIP :	Country Health Intelligence Portal
CPDC :	Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation
CVJR :	Commission Vérité, Justice et Réconciliation
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EPU :	Examen Périodique Universel
FACE :	Formulaire d'Autorisation et de justification des dépenses
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCD :	Forum de Coopération du Développement
HACT :	Approche Harmonisée sur les Transferts de Fonds
HCDH :	Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme
IHP :	International Health Protocol
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
OMT :	Equipe de Gestion des opérations
ONUSIDA :	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PAM :	Programme Alimentaire Mondial
PASCI :	Programme d'Appui aux Organisations de la Société Civile impliquées dans la riposte au VIH/SIDA au Togo
PIB :	Produit Intérieur Brut
PIDESC :	Pacte International sur les Droits Economiques, Sociaux et Culturels
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTTE :	Pays Pauvres Très Endettés
SIDA :	Syndrome d'Immuno-Déficienc e Acquis e
SNU :	Système des Nations Unies
TCA :	Traité sur le Commerce des Armes
UNDAF :	Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNFPA :	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNREC :	Centre régional pour le désarmement
UNHCR :	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
VIH :	Virus de l'Immunodéficienc e Humaine
UNESCO:	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Culture et la Science

Guidelines: Brief description of major development or political events that have had an effect on the work of the UNCT. It should not be longer than half a page;

L'année 2011 marque le retour de la République du Togo au sein des plus hautes instances de la diplomatie internationale. Le 21 octobre 2011, le Togo obtint le statut de membre non permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies. Cette adhésion souligne en partie les efforts investis par les autorités pour renouer progressivement avec les bailleurs de fonds et les principaux partenaires bilatéraux, après les sanctions économiques qui ont contraint le pays jusqu'en 2007 pour « déficit démocratique ». Le paysage de l'aide s'est en effet élargi avec l'arrivée de nouveaux partenaires, tels que l'Allemagne. La Banque Mondiale, la Banque Africaine pour le Développement (BAD) et l'Union Européenne ont intensifié et diversifié leurs interventions dans les secteurs stratégiques : infrastructure, énergie, agriculture, secteur privé, gouvernance et développement communautaire.

L'affirmation de la République Togolaise sur l'échiquier diplomatique international, s'est accompagnée de mesures de politique interne, pour promouvoir la réconciliation nationale et le dialogue politique. Le Gouvernement a relancé en septembre 2011 le Cadre permanent de dialogue et de concertation (CPDC) avec l'opposition. Le Système des Nations Unies (SNU), à travers le PNUD, l'HCDH et les partenaires au développement du Togo comme l'Union Européenne (1.6 millions €), l'Allemagne (250 000 €) et la France (65.000 €), a dûment contribué au processus de justice transitionnelle. La Commission, Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) a en effet abordé l'une des dernières étapes de son mandat en septembre 2011 avec l'ouverture des audiences sur l'étendue du territoire national. La Commission a conduit plus de 500 audiences publiques et in camera, recueillant ainsi 20.035 dépositions, dont 21 au sein de la diaspora. Sur le plan des droits de l'homme, le Togo a procédé en octobre 2011 à la présentation du premier rapport d'Examen Périodique Universel (EPU) devant le Conseil des Droits de l'Homme. Le document élaboré sous l'expertise de l'HCDH avec l'appui du SNU, a été défendu par une délégation composée des autorités nationales et des représentants de la société civile.

Sur le plan socio-économique, l'atteinte en décembre 2010 du point d'achèvement de l'Initiative PPTTE, a permis de réduire l'endettement national et de libérer progressivement des ressources budgétaires pour financer le processus de développement. La croissance en hausse, estimée à 4.8% a été tirée par la relance du secteur de l'agriculture de rente, des industries minières et des activités portuaires. Cette croissance a aussi été soutenue par l'accroissement des dépenses d'investissement public représentant 8,9% du PIB en 2011. Cependant ce scénario de relance de la croissance pourrait être limité si la mise en œuvre des réformes structurelles et la réduction des disparités ne s'accélèrent pas.

Le Gouvernement a en effet ouvert la voie à un important train de réformes institutionnelles, dont l'assainissement des dépenses publiques depuis la signature de l'Accord de Politique Global en 2004. Cependant, les réformes de l'administration publique peinent à porter leurs fruits. Le pays reste confronté à une situation sociale éprouvée par la longue crise politique et l'amenuisement de ressources stratégiques. L'incidence de la pauvreté, estimée à 57.5% en 2011, reste caractérisée par de fortes disparités régionales et de genre. Malgré des efforts réels, le Gouvernement est confronté à des revendications sociales dans plusieurs régions administratives, qui laissent transparaître une certaine impatience de plusieurs catégories sociales à bénéficier des retombées de l'apaisement du climat politique et de l'amélioration de la situation macro-économique.

Sur le plan sécuritaire, le Togo est en niveau de sécurité 1. Le pays est divisé en deux régions de sécurité. Les principales menaces retenues en 2011 sont le terrorisme, la criminalité, les accidents de circulation, le risque de débordement des manifestations et les inondations. Dans la capitale, on a assisté à une recrudescence de la criminalité. Le personnel local a ainsi pu bénéficier d'évaluations et de recommandations pour améliorer les normes sécuritaires des résidences personnelles. Les formations du personnel sur les conditions de sécurité résidentielles ont également été renouvelées pour l'ensemble des agences.

Face au développement du trafic de drogue et de la criminalité, les autorités avec le soutien des partenaires dont l'ONUDC, ont organisé une table ronde le 24 novembre 2011 à Lomé. Le SNU et les partenaires présents tels que l'UE, la France et le Canada se sont engagés à soutenir le plan national intégré de lutte contre la drogue et le crime. Ce plan national portant sur 2009-2013 et évalué à près de 14.4 millions USD va permettre au Togo d'enclencher une riposte contre les menaces. En février 2011, l'UNREC a initié en partenariat avec les autorités togolaises, la consultation nationale sur le Traité sur le Commerce des Armes (TCA). Cette activité fut suivie d'une conférence sous-régionale en septembre 2011 à Lomé, rassemblant des experts gouvernementaux de 54 Etats africains pour procéder à l'adoption du document de stratégie sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) et l'élaboration du futur TCA. L'Afrique toute entière parlera ainsi d'une seule voix à la conférence des Nations unies prévue pour juillet 2012.

Les incidences de la crise politique en Côte d'Ivoire ont également marqué le contexte humanitaire en 2011. UNHCR en collaboration avec les agences du SNU et ses partenaires, a assuré la prise en charge effective de 5119 réfugiés ivoiriens. Les évaluations conjointes menées avec le PAM et l'Unicef ont également permis de mobiliser les fonds CERF et doté le SNU d'une enveloppe de 602,406 USD pour porter assistance aux réfugiés ivoiriens. Les efforts de plaidoyer à l'échelle sous-régionale, ont permis de conclure un accord tripartite entre le Gouvernement Togolais, le Gouvernement Ivoiriens et l'UNHCR pour faciliter le rapatriement des réfugiés ivoiriens en Côte d'Ivoire. Le premier convoi de rapatriement volontaire de 49 réfugiés ivoiriens a été effectué le 30 novembre 2011.

Highlights on progress in UN reform. Summarize the two or three most significant achievements in UN reform, in particular from the following areas:

(i) efforts to align with the national development processes;

L'exercice d'élaboration du DSRP-II fut l'un des exercices majeurs de planification de l'année 2011 auquel le SNU a apporté une contribution majeure, tant sur le plan technique que financier. Considérant les besoins exprimés par la partie nationale, le SNU a pu faire valoir son expertise et assurer des contributions stratégiques et pertinentes à l'exercice analytique. Une Task force a été mise en place, rassemblant les coordonnateurs des programmes de toutes les agences, pour offrir une réponse intégrée et concertée du SNU sur l'ensemble du processus du DSRP-II. Les contributions techniques et financières estimées à 465 750 USD ont porté essentiellement sur la mise à disposition d'une expertise internationale et nationale dédiée à l'intégration des thématiques transversales dans les rapports analytiques, tels que l'équité du Genre, le VIH/SIDA, l'approche basée sur les droits de l'homme, les questions démographiques, la protection sociale, la durabilité environnementale et l'emploi des jeunes. Il convenait également de soutenir les rôles des agences co-chefs de file des comités sectoriels, à savoir : le PNUD intervenant dans les comités « Gouvernance démocratique et administrative » et « Justice, Droits de l'homme et sécurité » ; l'Unicef au niveau de l'« Education » et la « Promotion et protection sociale, emploi » et enfin, l'OMS pour le comité « Santé et VIH/SIDA ». Le processus a permis d'approfondir l'analyse des défis majeurs et ressortir les problématiques émergentes. Le 12-13 décembre 2011, le SNU a soutenu l'organisation du Forum national d'orientation du DSRP II. La feuille de route du DSRP – II devrait se poursuivre jusqu'au premier semestre 2012.

Parallèlement le SNU, en droite ligne avec les directives de programmation UNDG a aligné le processus d'élaboration de l'UNDAF sur le calendrier du DSRP. A la demande du Gouvernement, le SNU a reporté la formulation de son nouveau cadre de coopération UNDAF sur 2012 et procédé à l'extension de son présent UNDAF (2008-2012) sur 2013. Le SNU pourra s'ajuster pleinement sur les priorités nationales du DSRP II et ses mécanismes de coordination et de suivi/évaluation qui devraient se conclure en juin 2012.

- **(ii) support to the national government in the advancing the achievement of the Millennium Declaration/MDGs;**

Le dernier rapport national sur les OMD a précisé que seulement deux objectifs (OMD2 et OMD6) sont susceptibles d'être atteints avant 2015, si les efforts actuels sont maintenus. En dépit de cette situation difficile, le SNU a contribué à accélérer les initiatives avec la mise en œuvre du cadre d'accélération de l'OMD1, dédié à accroître la productivité des petits agriculteurs et soutenu par Global Agricultural Food Security Program (GASFP) à hauteur de 39 millions USD. Le SNU, à travers l'expertise de l'UNICEF, de l'OMS, de l'UNFPA et du PNUD, a développé et validé en 2011 les cadres d'accélération pour l'OMD4 et l'OMD5, concourant respectivement à améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité infantile. Le cadre d'accélération de l'OMD 7, focalisé sur l'accès à l'eau potable en milieu urbain, fut présenté aux partenaires lors d'une table ronde organisée par le Gouvernement, en juin 2011. Enfin, le Togo atteste d'une perte conséquente en matière de financement sur le VIH/SIDA avec la suspension du 11^{ème} round du Fonds Mondial marquant de lourdes incidences sur les modalités de mobilisation et de gestion des ressources nécessaire à la lutte contre la pandémie.

- **(iii) progress UNCTs are making collectively in support of the national partners' endeavors towards capacity development and aid effectiveness;**

Le SNU, à travers le PNUD a fourni une assistance technique et financière pour la mise en œuvre du plan national d'actions sur l'efficacité de l'aide. En tant point focal des partenaires sur la Déclaration de Paris, le PNUD a joué son rôle dans le suivi des principes de la Déclaration de Paris. Dans ce cadre, il a appuyé en 2011 la préparation du Forum de Busan (consultations nationales sur les principes de la Déclaration de Paris et d'engagement dans les Etats fragiles, préparation du rapport et du chapitre pays, participation à diverses rencontres internationales, plan d'actions sur la responsabilité mutuelle...). Le PNUD a aussi apporté une assistance technique pour disposer de la plateforme de gestion de l'aide et des autres instruments de coordination de l'aide. Enfin, il a contribué à la mise en place du Dispositif de Coordination, de S&E des Politiques de Développement qui permet un dialogue de haut niveau au sein du Comité Etat-donateur et la coordination du travail technique au sein des Comités sectoriels. L'expertise du PNUD a été aussi mise à profit pour l'élaboration, la validation et édition du rapport sur l'Aide Publique au Développement, en janvier 2011, et celle de la Politique nationale de l'Aide au Développement en mai 2011.

Le SNU a également développé un document de projet conjoint dédié à renforcer les capacités de coordination et de gestion de ses partenaires d'exécution, au niveau national et déconcentré, en intervenant sur les différentes phases du cycle de vie des programmes auprès des ministères clés. Le document n'a pas été approuvé par les autorités en charge, souhaitant une approche holistique pour l'ensemble des ministères.

- **and (iv) experiences of common programming, including HACT;**

Le SNU recourt à l'utilisation du FACE depuis 2009. Toutefois, l'accord formel conjoint entre les agences ExCom et les autorités nationales n'a pas été établi. Le Comité HACT a organisé des sessions de formation pour renforcer les compétences de ses partenaires d'exécution, celles des agents du SNU incluant le personnel des opérations et du programme et enfin, procéder à l'identification et la formation de formateurs pour assurer la pérennité de l'expertise disponible au sein du SNU. Les formations tenues en mai-juin 2011, ont rassemblé plus de 60 participants. Elles se sont déroulées prioritairement sur la capitale et ont ensuite été répercutées au niveau régional. Le Comité HACT a élaboré un guide pratique sur les principes et l'utilisation du FACE pour ses partenaires d'exécution. Le projet de guide est disponible et sera édité en 2012.

(v) progress on results achieved in cooperation with UN peacekeeping, peace building, political, and humanitarian actors in line with the Secretary General's decision on Integration of June 2008 (where relevant) as well as other highlights in coordination;

Le comité de communication et de plaidoyer (CCP) a procédé à la réalisation de 3 bulletins d'information sur les activités majeures du SNU soulignant la mise en œuvre des principes de la Réforme des Nations Unies. Les actions ont ensuite été centrées sur les célébrations conjointes des journées internationales. Le point d'orgue fut mis lors des célébrations du mois d'octobre, ayant pour thème central "*7 milliards d'individus: les enjeux et les défis pour le Togo*". La thématique a fait l'objet d'une conférence universitaire, d'un plateau télévisé rassemblant les hauts représentants des Ministères clés, les membres de l'Equipe pays et les partenaires. Le SNU a également organisé une collecte de don de sang en partenariat avec le Gouvernement et enfin, des activités de cohésion sociale à travers des matchs de football au cours desquels se sont affrontés les cadres techniques nationaux et les agents du SNU.

Le comité de gestion des opérations (OMT) a pour sa part soutenu la réalisation de l'enquête salariale du personnel local. Les résultats obtenus avec la collaboration de l'association du personnel, ont permis de réévaluer les taux des GSS de 15% et ceux des NOO de 5%. Parallèlement, l'OMT a procédé au renouvellement de lettre d'accord pour les services suivants: gardiennage, transport, transit et entretien des locaux. L'OMT a également évalué la qualité des prestations de services pour l'agence de voyage, l'électricité et la maintenance des groupes électrogènes.

A noter que le SNU a connu en juin 2011 l'arrivée d'un nouveau Coordonnateur Résident, Mme Khardiata Lo N'Diaye et de nouveaux membres au sein de son équipe. Une retraite annuelle a été organisée en décembre 2011 afin d'effectuer un bilan sommaire des résultats et d'identifier les priorités qui incombent à l'Equipe pays. L'objectif fut de définir les stratégies et méthodes assurant un positionnement stratégique, cohérent et pertinent sur les priorités nationales et les problématiques émergentes, face à l'élargissement du rang des acteurs de la coopération bi- et multilatérale au Togo.

- **Highlights on progress towards UNDAF outcomes (drawing from your UNDAF Annual Review) in support to the national development priorities. This section should highlight the UNCT's policy engagement activities with national partners and results, and also demonstrate how UN reform has impacted UN common programming.**

Concernant la mise en œuvre de l'UNDAF, **le Groupe thématique « Lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire »** a concentré ses efforts sur la revue à mi-parcours du programme conjoint des Communes du Millénaire. Les membres du groupe thématique ont apporté leurs contributions aux résultats et ont identifié les bonnes pratiques pouvant faire l'objet d'une duplication dans les autres régions vulnérables. Le programme conjoint, après plus de deux années de mise en œuvre, a en effet obtenu des résultats notables en matière de gouvernance locale, de participation communautaire des femmes, de suivi sur la localisation des OMD, de scolarisation des filles, de sécurité alimentaire et enfin d'accès à l'eau potable. L'activité des cantines scolaires, jusqu'alors exécutée par le PNUD fait à présent l'objet d'un programme national soutenu par le PAM et la Banque Mondiale et dont l'étude de faisabilité est en cours. Mais le programme des Communes du Millénaire présente des objectifs ambitieux et sera redimensionné en 2012, recentré sur la capitalisation des bonnes pratiques en matière de localisation des OMD. Le Groupe thématique a également soutenu à travers la FAO, le 3^{ème} Forum national du paysan togolais, la mise en œuvre du Programme National Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). Les orientations nationales et le soutien des partenaires ont été précisés à travers la formulation du Projet d'Appui au Développement Agricole du Togo (PADAT) et du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA). C'est à travers el PADAT que le FIDA, en partenariat avec la FAO, a renoué sa coopération avec le Togo après plus de dix années de suspension, en octroyant un don de

13.5 millions USD destiné en premier lieu à la distribution des semences et des intrants agricoles à 19 200 producteurs pauvres dans 5 régions du pays.

En matière de politique de l'emploi, des résultats probants ont été obtenus, notamment pour la promotion du volontariat. Des efforts de plaidoyer et d'assistance technique sur les cadres normatifs et législatifs en collaboration avec l'Association France Volontaire ont permis d'aboutir en février 2011, à l'adoption par l'Assemblée nationale de la loi sur le volontariat. Cet acte fut suivi par des missions d'évaluation auprès des structures d'accueil des volontaires nationaux et le déploiement effectif de près de 1.000 volontaires sur le terrain pour 21.000 candidatures enregistrées. Sur le volet de la prévention et gestion des crises et des catastrophes naturelles, les efforts ont permis de renforcer le cadre de coordination et d'aboutir à l'opérationnalisation de 5 plateformes régionales, dotées d'équipements et de plans d'actions.

Le Groupe thématique « **Accès équitables aux services sociaux de base** » a débuté l'année avec la signature le 22 février 2011 de l'accord IHP+, auquel ont contribué l'Unicef, l'OMS, le PNUD, l'UNFPA et les partenaires clés. Cette coalition menée avec le Ministère de la Santé depuis 2007 a permis d'aboutir entre autres à l'analyse du secteur de la santé, la création du portail CHIP pour le dialogue sectoriel, l'élaboration et la validation en octobre 2011 de la Politique Nationale de la Santé. Cette dernière répond davantage aux défis actuels caractérisés par des taux élevés de mortalité chez les enfants et les mères en couche, la mortalité et la morbidité très importantes liées aux maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi que les changements climatiques qui engendrent une nouvelle cartographie des maladies. La validation du document devrait permettre au Togo, d'œuvrer pour l'accélération du processus et aboutir à la signature du Compact en 2012. Suite à l'adoption des lois portant code de la sécurité sociale et instituant une assurance maladie obligatoire au profit des agents publics votées le 15 février 2011, les agences du SNU ont soutenu le lancement en septembre 2011 de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM). Une expertise technique et un appui financier ont été pourvus par l'OMS, l'Unicef et le PNUD et le BIT. Par ailleurs, les efforts du BIT ont permis d'édifier les partenaires et acteurs nationaux en disposant de données fiables sur la situation du travail des enfants au Togo. Le rapport d'enquête annonce que près de 58,1%, des enfants âgés de 5 à 17 ans sont "économiquement occupés" au Togo. La région des Plateaux enregistre la "forte proportion d'enfants en situation de travail des enfants à abolir", soit 73,1%".

Dans le domaine de **l'éducation**, l'initiative Fast Track à laquelle contribuent en partie l'Unicef, le PNUD et l'Unesco, est entrée dans sa phase opérationnelle consacrant 22 milliards de FCA à la modernisation du système éducatif au Togo. Le projet consacre également une enveloppe budgétaire au renforcement des capacités des différents ministères impliqués dans le secteur de l'éducation afin de relever les blocages institutionnels compromettant les résultats escomptés.

En matière de **lutte contre le VIH/SIDA**, les efforts se sont focalisés sur le processus de finalisation et de validation du Plan Stratégique National. L'équipe a par ailleurs tenue une retraite technique en mars 2011 pour établir l'équipe conjointe avec l'ambition d'appliquer la nouvelle division du travail pour laquelle le Togo a été retenu comme pays pilote. Mais les termes de référence de ses membres n'ont pas été approuvés à ce jour et les interventions des agences demeurent dispersées, en l'absence de cadre stratégique proprement défini par les autorités nationales. Des résultats encourageants ont été obtenus à travers le programme conjoint PASCI, dédié à renforcer les capacités des organisations de la société civile en matière de lutte contre le VIH/SIDA et à l'attention des groupes les plus vulnérables tels que les PVVIH, MSM et les PS. Outre l'évaluation et le renforcement des capacités opérationnelles des ONG ciblées, le programme a procédé au financement de microprojets de prévention aboutissant aux dépistages de 800 PS et 114 HSH. Des campagnes de dépistages ciblant les jeunes, les PS et les filles vulnérables, ont été réalisées dans les zones vulnérables. Les résultats ont abouti au dépistage de 2773 personnes dont 1053 PS et filles vulnérables. Les actions ont été renforcées lors de la célébration de la journée mondiale du SIDA, réalisant ainsi 44801 dépistages auprès de 12 profils vulnérables spécifiques. Le SNU a également assuré la formation et la sensibilisation de son personnel et de leur dépendant, par l'entremise du Comité UN-Care. Outre la conduite de la campagne Stigma sur le lieu de travail, le

comité a effectué une enquête auprès du personnel et a procédé à l'organisation de deux sessions d'information à l'attention des adolescents.

Le Groupe thématique « **Promotion de la bonne gouvernance et des droits de l'homme** » a apporté un appui substantiel auprès du Ministère de la promotion de la femme. Un plan d'actions national pour l'application des résolutions 1325 et 1820 a été élaboré et validé avec le concours de l'HCDH, l'UNREC, l'UNFPA et le PNUD. Ces derniers ont également facilité l'identification des partenaires de la société civile, chargés de l'exécution et du renforcement des capacités du réseau des femmes pour la paix. La participation citoyenne des femmes à la vie publique a également été promue avec le plaidoyer et l'adoption de la loi sur le quota de représentation des femmes dans les instances électives. Considérant également l'impact et le potentiel pour le développement national que représentent les forces vives féminines, l'Assemblée nationale a été soutenue par le PNUD pour mettre en place en son sein un Caucus des femmes parlementaires lancé en septembre 2011. Ce dernier s'assigne de promouvoir une large participation des femmes aux instances décisionnelles. Concernant les droits de l'homme, la coopération avec les mécanismes de protection des droits humains a permis de soumettre les différents rapports auprès des organes de surveillance, tel celui de l'Examen Périodique Universel (EPU), le rapport alternatif sur le PIDESC soutenu par l'HCDH, l'ONUSIDA, le PNUD et l'OMS. Cette dernière agence a également dispensé des formations pour les commissaires et promu l'organisation de sessions d'informations sur le droit à la santé de la mère et de l'enfant. La dissémination des recommandations de la Charte des Droits de l'Homme (CDH), celle des Droits de l'Enfant (CDE) et de la Convention pour l'Elimination de la Discrimination Raciale (CERD), a été assurée par l'HCDH et l'UNICEF.

- **The key aspects of the proposed 2012 workplan and linkages to ongoing issues of concern within the country**

Le Togo marque en 2011 sa volonté d'engager une transition pour passer d'un agenda politique vers un agenda du développement. Malgré les avancées sur les indicateurs macroéconomiques, la reconstruction des bases d'une croissance forte et inclusive ainsi que l'amélioration des conditions de vie des populations demeurent des sujets de préoccupation. Les troubles sociaux laissent transparaître les difficultés de communication entre les acteurs sociopolitiques. Les crises universitaires traduisent en partie la problématique de l'emploi des jeunes et leurs difficultés d'insertion socioprofessionnelle. Une évidence dûment prise en compte à ce jour par les autorités faisant de l'emploi des jeunes l'une des priorités à l'agenda politique, eu égard notamment au calendrier des élections législatives et locales prévues pour 2012.

Conformément aux priorités nationales, le SNU s'engage à soutenir en 2012 les instruments de la réconciliation nationale et de l'apaisement politique. Le SNU apportera son concours au processus de développement national, à travers les exercices majeurs de planification en favorisant l'intégration des populations les plus vulnérables et en apportant son soutien aux plus démunis. Il soutiendra l'accélération de la mise en œuvre des réformes structurelles, le renforcement des capacités de mise en œuvre des réformes et des programmes/projets de développement et enfin, la mobilisation des ressources, notamment pour répondre à la demande sociale. Ainsi, les priorités de 2012 s'annoncent comme suit :

Soutenir le processus de réconciliation nationale et de consolidation de la paix en favorisant les conditions d'une vie politique apaisée, la participation des citoyens et l'exercice des libertés publiques :

- ✓ Conduire un plaidoyer de haut niveau pour **accompagner le processus de justice transitionnelle** : suivi des travaux de la CVJR et mise en œuvre des recommandations, implication des organisations de la société civile ;
- ✓ Soutenir l'organisation et la tenue des élections transparentes, libres et apaisées ;

- ✓ Développer une **approche concertée du SNU en matière de promotion et de protection des droits de l'homme** : soutenir le programme national de promotion et de protection des Droits de l'homme, favoriser l'accès aux droits des populations les plus vulnérables, suivre et mettre en œuvre les recommandations de l'EPU, contribuer au rapport CEDEF, favoriser l'accès aux droits des populations les plus vulnérables ;
- ✓ Renforcer le **cadre de concertation et soutenir la structuration du dialogue politique** : conseiller les autorités et décideurs nationaux sur les problématiques prioritaires de l'agenda politique, renforcer les capacités des acteurs politiques au sein des instances décisionnelles, renforcer les capacités des partis d'opposition et encourager les femmes à s'investir dans l'action publique à travers la formulation d'un programme conjoint et enfin, former les parlementaires sur la prévention des conflits ;

Soutenir les piliers d'une croissance économique forte, durable et inclusive protégeant les populations les plus vulnérables

- ✓ Soutenir les **travaux d'élaboration et de finalisation du DSRP-II**. Au-delà de l'intégration des principes normatifs de programmation et des thématiques transversales comme le VI/SIDA, les droits humains, les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophes, le SNU fera valoir auprès des partenaires et dans l'animation des différents comités sectoriels, son expertise sur les problématiques émergentes comme l'emploi des jeunes, la croissance inclusive et les questions de protection sociale;
- ✓ Elaborer, selon une approche inclusive et en étroite collaboration avec les autorités et les cadres techniques nationaux, **l'UNDAF (2014-2018) aligné sur les priorités du DSRP et intégrant les structures et mécanismes de suivi/évaluation nationaux**. L'élaboration de l'UNDAF s'accompagnera d'une analyse des pratiques de gestion communes et harmonisées afin d'accroître à moyen terme l'efficacité opérationnelle des interventions du SNU ;
- ✓ Développer les **partenariats et la mobilisation des ressources en faveur des initiatives d'accélération pour l'atteinte des OMD**. Le SNU poursuivra la mise en œuvre des cadres d'accélération des OMD (1, 4, 5 et 7) et développera une approche concertée et intégrée dans les domaines prioritaires que sont : l'agriculture, l'eau, l'éducation, la santé maternelle et infantile et le VIH/SIDA ;
- ✓ Renforcer la **résilience des communautés et des groupes vulnérables aux chocs exogènes et aux risques de catastrophes naturelles**, à travers le renforcement des mécanismes de coordination des actions de prévention et de réponse aux urgences ;

Développer le cadre de financement du développement avec l'appui des bailleurs de fonds et des partenaires au développement pour soutenir la dynamique du changement socio-politique et consolider l'agenda du processus national de développement ;

- ✓ Soutenir les **stratégies et table ronde dédiées à la mobilisation des ressources pour le DSRP** et dans les domaines prioritaires des services sociaux de base: agriculture, énergie, santé, environnement, protection sociale et VIH/SIDA ;
- ✓ Soutenir les **capacités institutionnelles de coordination et de gestion de l'aide** : soutenir la mise en place d'une cellule de coordination de l'aide avec l'opérationnalisation du dispositif institutionnel de coordination, de suivi et évaluation des politiques de développement (DIPD);

